



Repères 38

SPECIAL 5^e CONGRES

Retraités acteurs dans la société

N° 42 - Octobre 2019

CONGRÈS DU SYNDICAT DES RETRAITÉS CFTD DE L'ISÈRE

Mardi 26 novembre 2019 à la Bourse du travail de GRENOBLE

EDITO

« *Il faut défendre l'idée que la démocratie, ce n'est pas que le peuple électoral, mais aussi ses contre-pouvoirs. En un mot, il faut davantage avoir l'intelligence de son indignation* » Pierre Rosanvallon.

Fiscalité. L'impôt doit permettre à chaque citoyen de bénéficier de services publics de qualité, tout en réduisant les inégalités. Comment peut-on rendre l'impôt plus juste pour qu'il soit mieux accepté ?

Environnement. Il faudrait, au rythme actuel et au niveau mondial, 1,7 x la Terre pour subvenir à nos besoins pour une année (2,9 x la Terre si toute l'humanité vivait comme les français). Ce modèle n'est pas soutenable et nécessite d'opérer une transition écologique. Elle implique de changer nos modes de consommation, de déplacements et de production.

Inégalité territoriale. Un grand nombre de citoyens qui ne vit pas dans les grands centres urbains subit un accès dégradé aux services- publics comme privés- et un accroissement des dépenses de transports dans la vie quotidienne. Comment agir pour combattre cette fracture territoriale ?

Pouvoir d'achat. Quels sont les leviers pour lutter contre la pauvreté et pour défendre le pouvoir d'achat ? Quel est le reste- à- vivre après les dépenses contraintes ? Quelles sont les solutions que nous pouvons proposer ?

Santé. Comment notre système de santé doit- il évoluer pour assurer l'égalité des soins de qualité pour tous les citoyens ?

Démocratie. Enfin, comment faire pour redonner du souffle à la démocratie afin que chacun et chacune se sente représentée, alors que la défiance des citoyens à l'égard de la démocratie représentative et des élus s'élargit sans cesse ?

Droit. Comment peut-on mieux intégrer à la société les personnes victimes de discrimination et d'exclusion ?

Parce qu'on ne peut pas choisir entre la « fin du monde et la fin du mois », il n'est plus possible d'opposer transition écologique et justice sociale.

Et si on en parlait pendant le cinquième congrès !!!

Adhérents de l'UTR, manifestez-vous pour offrir votre savoir-faire, vos disponibilités, vos idées. **Notre syndicat de retraités a besoin de vous.**

Inscrivez-vous comme délégué de votre ULR au congrès de l'UTR, auprès de votre Secrétaire

La Commission Exécutive

Déroulement du congrès :

- 8h30 Accueil
- 9h00 Mot de bienvenue de l'ULR de Grenoble
- 9h15 **Modification des statuts et du RI**
- 9h25 Adoption du règlement intérieur du congrès
- 9h35 Présentation du **Rapport d'activité**, débat.
- 10h00 Présentation du **Rapport Financier**, débat.
- 10h30 **Intervention des ULR.**
- 10h50 pause
- 11h15 Réponse aux interventions et vote
- 11h30 **Ateliers (1H).**
- 12h30 Apéritif, repas.

- 14h30 Synthèse des ateliers.
- 15h00 Intervention des invités
- 15h50 Présentation de la **Résolution Générale**
- 16h15 Interventions et vote
- 17h00 **Election du Bureau**
- 17h30 Résultat des élections. **Fin du congrès.**

- 17h35 Réunion du Bureau (25 membres), **élection des membres de la Commission Exécutive.**

Découvrez dans les pages suivantes, le Rapport d'Activité, le Projet de Résolution et le contenu des ateliers.

Rapport d'activité 2015 - 2019

Le contexte depuis le 17 novembre 2015

- Au niveau international : **montée des populismes**, élection de Donald TRUMP (novembre 2016, BOLSONARO au Brésil (octobre 2018), les partis populistes vainqueurs des élections législatives en Italie (mars 2018),
- L'Union Européenne est divisée sur la problématique des migrants : attitude ambiguë de la France. La question du **réchauffement climatique** n'est toujours pas une priorité pour les gouvernements du monde. Pendant ce temps Boris JOHNSON se prend les pieds dans le tapis du Brexit
- Chez nous le chômage stagne, les inégalités sociales se creusent en dépit du modèle social français. Mai 2017 : élection d'Emmanuel MACRON à la présidence de la République Française. Le Front National, présent au second tour. Juin 2017 : raz de marée LRM aux élections législatives. Les sortants sont battus. - Loi de finances pour 2018 : **la CSG augmentée de 1,7 %** pour les salariés et les retraités. Novembre 2018 : début du **mouvement des gilets jaunes**.

Évènements CFDT

- Naissance de l'Union Régionale des Retraités CFDT Auvergne-Rhône-Alpes : de 6 UTR, la nouvelle région passe à 11 UTR :
- 31 mars 2017 la CFDT devient la première organisation syndicale des salariés du secteur privé.
- Avril 2018 : Assemblée Générale Mi-Mandat de l'UTR 38.
- Juin 2018 : Congrès Confédéral CFDT à Rennes.

Les suites du Congrès du 17/11/2017 à Villefontaine

Fonctionnement

Le Conseil est devenu le Bureau. A l'assemblée mi-mandat du 24 avril 2018, nous comptons 7 élus pour 8 places vacantes. 24 membres composaient le Bureau : 13 hommes et 11 femmes. La parité a disparu. La Commission Exécutive est à ce jour, composée de 9 membres : la secrétaire Générale, 2 secrétaires adjoints, un trésorier et un trésorier adjoint, plus 4 membres. 6 ULR sur 7 y sont présentes. Seule, manque l'ULR du Sud Grésivaudan.

La résolution

Sur le thème "Retraités, Citoyens Solidaires" la résolution s'est appuyée sur les conclusions des 5 ateliers :

- Santé, Sécurité Sociale, Couverture supplémentaire : soutenir la mise en place du tiers payant chez les médecins, renforcer la prévention, faciliter l'accès aux soins de proximité.
- **Fin de vie** : mettre en place des journées de formation et d'information pour mieux connaître la loi et en débattre.
- **Présence des retraités dans la vie sociale et sociétale** : faire remonter ce qui se vit dans nos associations pour alimenter nos débats et nos réflexions syndicales, se mobiliser avec nos camarades de Santé-Sociaux et d'Interco sur les problématiques des conditions de travail et de vie dans les EHPAD, utiliser la presse locale pour mieux faire connaître nos engagements de façon très rapide et efficace, réfléchir sur les possibilités et sur les modalités pour assurer la présence de la CFDT dans les Conseil de Vie Sociale (CVS) .
- **Réchauffement climatique** : vigilance permanente (développement durable, participation aux enquêtes publiques, défense des transports en commun adaptés à chaque territoire.
- **Vivre ensemble, laïcité, religions** : l'art du compromis, chercher toujours une solution pour que la pratique de chacun soit admissible et admise.
- **Conclusion** : améliorer et faire connaître notre utilité sociale en constituant un groupe de réflexion, en étant présents et visibles, en proposant des solutions pour adapter le logement, en défendant le pouvoir d'achat et en réfléchissant sur l'environnement.

Partage des responsabilités

- La secrétaire générale assure les liens avec les institutions : URI, URR, UCR, UD, URI, la Commission Exécutive, le bureau et elle est en lien avec la presse.
- Le secrétaire adjoint 1 anime la commission Social-Santé, liens avec l'association Alerte, le Département et l'intersyndicale.
- Le secrétaire adjoint 2 : assure l'administration de l'UTR et est responsable de la formation. Le trésorier assure le suivi des ULR et coordonne les réalisations des ULR.

- Un responsable du développement anime la commission développement et assure le suivi des relations avec les syndicats de salariés CFDT.
- Un responsable de la commission communication : assure le relevé des 2 messageries de l'UTR, décide des suites à donner aux mails provenant des différentes instances de la CFDT, des membres du Bureau, des ULR, des SSR, des commissions, des adhérents. Publication du journal *Repères*.
- Une responsable de la commission Détente et Culture prend en charge les attentes de nos adhérents en matière de loisirs.
- 13 membres du bureau ont suivi une formation de 2 jours sur le thème "Structurer une équipe syndicale" et ont élaboré un plan conforme à la résolution générale du congrès.

Le Conseil Syndical

C'est une instance de consultation et d'échanges entre les militants, les membres du Bureau, des représentants des ULR, des SSR, et des commissions. Elle se réunit 2 fois par an. Pendant cette mandature, (2015-2019), le conseil UTR a eu lieu 2 fois à Voiron : le 12 juin 2017 et le 13 décembre 2018. A l'avenir, un conseil par an semblerait satisfaire les participants.

Assemblée mi-mandat du 24/04/2018

- 50 participants.
- 7 adhérents ont été élus pour compléter le Bureau (5 hommes, 2 femmes).
- Thème de cette AG : comment faire vivre un syndicat de retraités ? 5 ateliers ont travaillé sur les 4 sous-thèmes proposés : formation et développement, circulation de l'information, les relations avec l'extérieur, le développement du syndicalisme de proximité.

Conclusion : renforcer les liens avec les syndicats de salariés (nous avons 3 représentants au BUD), solliciter les médias locaux, les élus, les associations, insister sur la formation "Bientôt à la retraite", s'engager envers les migrants, dans les CVS, participer à la semaine Bleue, aux foires et aux forums.

Les travaux des commissions

Détente et Culture

- La commission se réunit 3 ou 4 fois par an. Une charte a été rédigée pour expliquer l'éthique de nos voyages. Suppression des randonnées pique-nique à

la journée et demi-journée qui relèvent plutôt des activités des ULR. Maintien des visites d'entreprises, de musées, de sites ou monuments culturels. Une clarification des comptes a eu lieu avec mise en conformité de la trésorerie.

- Un voyage par an en France : séjour d'une semaine pour découvrir tous les aspects géographiques, économiques et culturels d'une région, avec le guide accompagnateur du village de vacances et avec rencontre des retraités CFDT de la région visitée. Régions visitées : Alsace Jura Suisse, Corse, Côtes d'Armor, Mont St Michel, villes du nord, Ardèche, les 2 Charentes.
- Un voyage par an à l'étranger en privilégiant la convivialité. Programmes de visite élaborés avec ARVEL ou VTF. Des participants "non CFDT" (conjoints, amis) peuvent participer au tarif invités.
- Les comptes-rendus sont publiés dans *Repères*
- Une clarification des comptes a eu lieu avec mise en conformité de la trésorerie.
- Voyages perçus par certains comme trop coûteux : la Commission propose que l'UTR adhère à CEZAM comme d'autres UTR de la région afin que l'ensemble des retraités bénéficie de conditions avantageuses sur un certain nombre de loisirs culturels, sportifs ou autres. La Commission propose même de payer l'adhésion.
- La commission est représentée à la Commission loisirs de l'URR. Un membre de la commission est présent à la CE (Commission Exécutive) de notre UTR. Hormis par le journal *Repères*, il est difficile de contacter les adhérents retraités qui n'ont pas internet.

Commission Social Santé

Débats, réflexions et axes de travail :

- S'approprier les lois sur l'adaptation de la société au vieillissement, sur la santé, la fin de vie et les divers décrets d'application. La deuxième loi sur le vieillissement annoncée pour le 2ème trimestre 2019 doit compléter la loi ASV de 2015. La CFDT a travaillé sur le fond du dossier au sein du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA).
- Assurer la présence de la CFDT dans les instances départementales : au Conseil Départemental de La Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), à l'Union départementale des CCAS (UDCCAS) : Nous avons participé : à la rencontre nationale des mandatés CCAS en octobre 2016, à la réunion nationale des mandatés et futurs mandatés des CDCA et à l'action sur les EHPAD en janvier et en mars 2019.

- Agir pour dynamiser les CVS (Conseils de Vie Sociale) garants de la bienveillance dans les EHPAD
- Rester vigilant sur le projet de prise en charge par la SS des soins concernant le dentaire, l'optique et l'audioprothèse : le gouvernement a annoncé la prise en charge à 100% des prothèses auditives, dentaires et optiques. Quelle qualité pour ces soins et où va être pris l'argent pour le remboursement ?

Organisation, Développement, Formation

La commission comprend 12 membres qui se réunissent 4 à 5 fois par an.

- **Organisation** : la commission a travaillé à l'organisation du présent Congrès ainsi qu'à celle de l'Assemblée Générale à mi-mandat en avril 2018 à Roussillon. Elle propose des thèmes de réflexion au Bureau de l'UTR pour les journées d'étude et en assure le déroulement matériel.
- **Développement** : mieux faire connaître le syndicalisme Retraités de la CFDT, auprès des syndicats de salariés, mais également en dehors de nos structures (diffusion de tracts sur les marchés, tenue de stands à l'occasion de foires ou forums).
- **Formation/Information** : des adhérents de notre UTR ont participé aux formations initiées par l'UCR : développement GASEL, structurer une équipe syndicale, comprendre les indices du pouvoir d'achat, systèmes de retraites, écrire pour être lu...Deux sessions de formation sur GASEL destinées aux utilisateurs et personnes habilitées à la consultation de ce logiciel ont été dispensées à Voiron en 2019 sur une initiative de l'UTR.
- Journées d'étude proposées à l'ensemble de nos adhérents sur les migrations aujourd'hui, le revenu universel, la nutrition les médicaments et la santé, comprendre l'Europe et ses enjeux.
- Des adhérents et militants de notre UTR ont aussi participé aux conférences/débats organisées par l'URR : savoir décoder l'information, retraités acteurs de la vie sociale et économique, les complémentaires santé, la transition numérique, l'Europe...
- Les ULR organisent ponctuellement des journées ou demi-journées d'information qui sont appréciées des adhérents compte tenu de la proximité des lieux de réunion.
- La formation "salariés, bientôt à la retraite" a été organisée à la bourse de travail de Grenoble les 12 et 13 octobre 2016, avec 13 participants, un animateur de l'UCR et un animateur de l'UD Isère. Faute d'accord sur le plan financier, les formations 2017 et

2018 n'ont pu avoir lieu comme prévu.

- Le journal *Repères* a été édité 10 fois pendant ces 4 ans : mars 2016, juillet 2016, novembre 2016, avril 2017, juillet 2017, novembre 2017, avril 2018, mars 2019, juillet 2019, octobre 2019.

Environnement

Le congrès de Villefontaine a créé cette commission. Elle ne s'est réunie qu'une seule fois, le 13 juin 2017 avec 8 participants. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de responsable et la commission n'existe que sur le papier pour le moment.

Les Actions

Nous sommes loin de l'unité syndicale et nous le regrettons. Pourtant, les points de convergence avec les autres syndicats sont nombreux. Mais l'Intersyndicale bute sur certaines divergences, notamment sur la nature de la CSG. Considérant que l'unité d'action ne peut se construire sans unité de revendications, les autres syndicats nous rejettent.

Mais nous nous sommes fortement impliqués dans diverses actions relayant des campagnes CFDT nationales ou d'initiative locale.

Les campagnes de distribution de Tracts

- Tracts de l'UCR "*Le tiers payant est un droit*" en 2016. Nous avons envoyé un courrier à l'ordre des médecins pour redire nos attentes et nous avons demandé un rendez-vous. Pas de réponses.
- Tracts de l'intersyndicale CFDT-UNSA, sur la loi travail le 12 mars 2016, place Grenette à Grenoble : action d'information et de sensibilisation sur la position de la CFDT.
- Tracts de l'intersyndicale CFDT et UNSA "*l'indexation des pensions doit se baser sur l'évolution du salaire moyen*", le 20 septembre 2016, rassemblement devant la préfecture de région où une délégation a été reçue par le cabinet du préfet. La presse convoquée n'a pas jugé utile de nous rencontrer.
- Tracts de l'UCR : "*Hausse de la CSG, la CFDT Retraités appelle à des mesures équitables*", le 14 octobre 2017. Des cartes pétition ont été envoyées au Président de la République.
- Tracts de l'UCR "*Hausse de la CSG, Gel des pensions, non au passage en force !*" le 14 juin 2018
- Tracts de l'UCR "*Hausse de la CSG, Gel des pensions, Stop à la perte de notre pouvoir d'achat*"

et aussi distribution de billets factices de 10 et 20 euros, le 4 octobre 2018.

Soutien des salariés en lutte pour leurs conditions de travail

Le 10 octobre 2017 et le 22 mai 2018, nous avons soutenu les personnels des fonctions publiques et hospitalières.

Le 30 janvier et le 15 mars 2018, nous avons fait de même pour les personnels des EHPAD, et des services de l'aide à domicile.

Rencontres avec les députés

L'augmentation de la CSG sans contrepartie, les gels des pensions et la sous indexation des pensions 2019 ont été ressenties comme une discrimination à l'encontre des retraités. L'UTR, par l'intermédiaire des ULR a rencontré à plusieurs reprises les 10 députés de l'Isère. (9 députés sur 10 appartiennent au parti de la majorité présidentielle).

Nous avons eu l'impression d'avoir été écoutés mais pas entendus. Ce refus de nous entendre justifie largement que la CFDT retraités continue à se mobiliser et à solliciter sans cesse les députés pour défendre le pouvoir d'achat.

Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (VADA)

La CFDT Retraités est partenaire de ce réseau. Le cadre de vie des personnes âgées est un sujet de préoccupation majeure. Il nécessite de notre part un engagement à promouvoir leur démarche dans nos villes, auprès des maires et des responsables des communautés de communes. Une démarche en ce sens a été réalisée à Bourgoin, malheureusement sans résultat positif.

Il en est de même pour les 48 communes de la métropole de Grenoble. Depuis 2016, la ville de Grenoble est adhérente au Réseau francophone des villes amies des aînés et l'ULR de Grenoble participe aux réunions et aux structures.

L'ULR de Grenoble, représentant aussi l'UTR au niveau de VADA, a participé aux journées régionales du Réseau : 30 mai 2016 à Lyon, le 6 juillet 2017 à Strasbourg, le 22 mars 2018 à Dijon.

Le 24 janvier 2019, 2 personnes de l'UTR ont participé à la journée nationale d'information et de formation VADA au siège de la CFDT à Paris. (40 participants)

Partage de toit

Ce nouveau service de la CFDT consiste à mettre en relation des adhérents retraités disposant d'une chambre décente et désireux de la mettre à disposition d'un jeune, proche parent d'un adhérent, moyennant une compensation financière inférieure au coût des loyers pratiqués au niveau local.

En ce qui concerne Grenoble, nous avons eu 3 propositions de chambre, mais pas de candidatures jeunes.

Participation aux congrès CFDT

- Le 21 mars 2017 à Lyon, congrès extraordinaire de l'URR Rhône-Alpes pour la création de l'Union Régionale des Retraités CFDT Auvergne-Rhône-Alpes. L'UTR était présente avec 9 militants.

- Le 3 octobre 2017, au parc de la Villette à Paris, "*le progrès en tête*", journée de rassemblement pour fêter la CFDT comme premier syndicat des salariés du secteur privé. 10 000 militants étaient présents. L'UTR était représentée par 17 retraités.

- Du 21 au 23 mai 2019 : à Bordeaux, Congrès de l'Union Confédérale des Retraités CFDT. Le thème était "Les retraités, acteur de la société". L'UTR était représentée par 5 militants (3 hommes et 2 femmes)

Du 4 au 8 juin 2018 : à Rennes, Congrès confédéral de la CFDT. 3 militants UTR présents.

<>



Distribution de tracts à Grenoble

PROJET DE RÉOLUTION GÉNÉRALE

Nos engagements pour 4 ans

Qui sommes-nous ?

L'UTR 38 constitue un réseau actif, organisé avec de nombreuses compétences dans beaucoup de domaines.

Notre maillage existe au niveau : local, départemental, régional, national.

Nous sommes connus et reconnus en tant que syndicat, mais aussi en tant qu'association.

Nos adhérents, malgré des origines, des compétences, des niveaux sociologiques et culturels différents, ont tous des valeurs communes que nous avons le devoir de transmettre.

Il nous faut exploiter ces atouts pour :

A- Améliorer et faire connaître notre utilité sociale :

1) Être un groupe de réflexion et de pression dans les domaines sociétaux qui nous concernent.

- a) En intervenant à propos de projet de lois qui n'aboutissent pas ou contraire à nos valeurs. Exemples : loi sur le vieillissement, ...
- b) En apportant notre appui, notre aide à des associations qui œuvrent dans le domaine social.
- c) En prenant notre place dans les grands débats en cours. Exemple : retraites, bioéthique, prise en charge de la dépendance.
- d) En étant capables de réagir rapidement et de façon coordonnée face à des situations préoccupantes en lien avec l'UCR et les organisations syndicales de salariés. Exemple : accueil des migrants.
- e) Populariser les 66 propositions du Pacte du pouvoir de vivre

2) Être présents et visibles dans les instances paritaires (CCAS, CDCA, CTS (conférence territoriale de solidarité), logement, Conseils de Vie Sociale...). Pour cela, il faut également former nos mandatés, les soutenir dans leur mission. Il faut que nos représentants rendent compte de leur mandat.

3) A propos des plus âgés.

- a) **Agir pour le droit de choisir** librement son mode de vie, avec le choix du lieu de vie, répondant à l'état de santé de chacun. Obtenir la possibilité de contrôler les qualifications et les pratiques des intervenants, salariés ou bénévoles, et faire reconnaître les qualifications des intervenants salariés, en lien avec leurs syndicats.

b) Obtenir, pour la dépendance, un financement des dépenses par un prélèvement sur tous les revenus ; le vieillissement de la population se poursuit ; l'accroissement des besoins de soins et d'assistance va de pair ; les financements correspondants doivent être adaptés et basés sur l'ensemble des revenus et sur la transmission des patrimoines (revendiquer les préconisations du rapport LIBAULT). Il faut agir pour que le deuxième volet de la loi sur le vieillissement de la population voie le jour.

c) Continuer à développer le réseau "ville amie des aînés"

4) Défendre les retraites, continuer les actions pour la défense du pouvoir d'achat des retraités en particulier pour les plus basses pensions. Objectif : pas de pension inférieure au SMIC net.

5) Défendre l'accès aux soins pour tous.

6) Mettre en avant nos propositions pour une meilleure qualité de vie

a) Nous proposons la création d'une commission "qualité de la vie" en remplacement de la commission "environnement". Cette commission aurait pour but de traiter les problématiques liées à l'environnement mais aussi à celles du transport et du logement. Il est important pour nos adhérentes et adhérents que l'UTR travaille sur des sujets concrets les touchant dans leur quotidien.

7) Développer la convivialité, promouvoir la culture. Les rencontres conviviales sont toujours appréciées de nos adhérents. Elles peuvent sortir certaines personnes de leur isolement et les amener à des discussions enrichissantes. Les ULR ont un rôle majeur dans ces démarches.

a) Nous organiser pour rester en contact avec nos adhérents les plus âgés qui sont isolés.

b) Assumer notre responsabilité "*de passeur de mémoire*" en organisant des événements : projections, conférences, débats à destination de publics non syndiqués, en particulier les jeunes.

B - Optimiser notre rapport avec les médias et informer nos adhérents.

L'amélioration de notre accès aux médias doit s'effectuer à 2 niveaux :

Par les ULR via les correspondants de presse locaux ou les radios locales.

Par l'UTR pour nous exprimer au niveau départemental quand cela s'avère nécessaire, en permettant à notre organisation une expression plus globale.

L'information aux adhérents semble avoir trouvé son rythme. La revue Repères continuera à être un lieu d'information et d'échanges en lien avec les valeurs de la CFDT nos réalités locales.

C - Développer notre syndicat :

1) Travailler avec les syndicats de salariés afin de donner envie aux nouveaux retraités de rester adhérents et de participer à la vie de leur ULR.

2) Organiser chaque année un stage "bientôt à la retraite".

3) Faire la promotion de la Mutuelle MGEN-ISTYA.

4) Développer l'aide entre les ULR. Les ULR sont la base de notre organisation.

5) Continuer à être présent au niveau régional et au niveau national.

Ateliers du congrès.

1) Place des retraités dans les territoires.

Un territoire se caractérise par des relations économiques, politiques et sociales des divers acteurs qui interviennent sur cet espace. La proximité territoriale est caractérisée par le fait de partager le même territoire et d'avoir une distance géographique acceptable. L'accessibilité ne se limite pas à cette dimension, mais elle englobe un ensemble plus large allant de l'accès aux droits de l'information en passant par l'accès aux différents lieux de participation et de l'espace publique.

Comment les ULR peuvent jouer un rôle dans la cohérence d'un bassin de vie appartenant à des structures administratives différentes. *Investissement, participation à l'aménagement du territoire, présence sur le renouvellement institutionnel, etc.*

2) Place des retraités dans la CFDT.

Les responsabilités tenues par les retraités auprès des salariés (syndicats et individus) sont-elles suffisamment reconnues par les travailleurs ? Au sein de la confédération, le syndicat des retraités est reconnu comme porteur de revendications et a une place à part entière dans la confédération. Dominique Fabre, notre secrétaire générale a été élue au bureau national lors du dernier congrès de Rennes. Au niveau local, sommes-nous visibles jusqu'aux délégués dans les entreprises ? Sommes-nous visibles des salariés des entreprises ? Un travail de proximité doit être fait avec les structures internes de la CFDT (UD, URI, UTI, syndicats de salariés)

La majorité des revendications ne concerne pas que les seuls retraités.

3) Quelle image des retraités !

Les retraités peuvent avoir une image de nantis : voyages et loisirs sont leurs principales activités. En comparaison, les « actifs » sont dans une vie trépidante.

Tendance à surprotéger les retraités par les jeunes ou les personnels aidants. Infantilisation ou bienveillance ?

Les anciens ont tendance à monopoliser les responsabilités. Laisser plus d'actions aux jeunes

Comment valoriser ce que font les retraités pour améliorer leur image ? Amélioration de l'image des retraités. Œuvrer pour une société plus humaine en combattant l'image corporatiste et l'enfermement social.

4) Bien vivre la retraite et acquérir des droits nouveaux.

En EHPAD, se pose le problème des tarifs élevés pour les familles, du respect de la dignité des personnes résidentes, de leur qualité de vie et de soins liés au problème des personnels en nombre insuffisant, manquant de formation, mal rémunérés. Les mêmes problèmes se retrouvent dans le maintien à domicile.

A débattre : la défense du pouvoir d'achat, les basses pensions, diminution du reste à charge dans les établissements. Comment obtenir une prise en charge universelle de la perte d'autonomie et des tarifs équitables de l'Aide Personnalisée à l'autonomie dans tous les départements. ?

Développer les CVS et les inter-CVS en lien avec les Conseils Départementaux Citoyenneté Autonomie.

5) Le Bénévolat, une bonne solution sociétale ?

Le bénévolat s'avère un excellent moyen pour la personne retraitée de rester utilement actif. Ce qui est bon pour son équilibre et son épanouissement. Attention, bénévolat ne rime pas avec amateurisme. La générosité n'est pas suffisante et il faut accepter de se former. (Malades en fin de vie, alphabétisation, personnes en situation de détresse...) Sans ces millions de bénévoles, la société serait bloquée. L'image du bénévolat est mal connue. Sa visibilité pourrait être augmentée !

Définition du statut du bénévolat, proposition de formations pour les responsables bénévoles et favoriser une charte des associations pour leurs bénévoles.